

Land art Mont-Saint-Hilaire a accueilli des milliers de visiteurs : le public a choisi son œuvre « Coup de cœur » !

(Mont-Saint-Hilaire – le vendredi 5 novembre 2010) – La quatrième édition de l'événement *Land art Mont-Saint-Hilaire* présentée par la Ville de Mont-Saint-Hilaire a connu un succès retentissant ! Le caractère international de ce grand rendez-vous automnal avec l'art et la nature a attiré des milliers de visiteurs venus des quatre coins du Québec pour admirer les œuvres installées dans le verger du Pavillon de la pomme.

La Ville avait lancé le défi à 11 artistes du Québec, de l'ouest du Canada, des États-Unis et de la France : réaliser une œuvre d'art originale composée essentiellement de matières naturelles dans un délai maximal de cinq jours. La période de création s'est étalée du 13 au 17 octobre dernier.

Le public pouvait voter sur place pour son œuvre « Coup de cœur ». La création ayant obtenu le plus grand nombre de voix est celle de Alastair Heseltine, originaire de Colombie-Britannique, et qui s'intitule « Turn around ». Majestueuse et située dans la partie la plus retirée du verger, des branches d'une hauteur de plus de cinq mètres recouvrent un pommier créant tout autour l'effet d'une pomme.

D'autres œuvres ont également reçu un nombre important de votes dont celles de Bruno Tassé, *Rhizome géométrique* et de Daniel Auclair, intitulée *ArBleu*.

Les œuvres demeurent en place. Il est toujours possible de visiter le verger. Certaines installations braveront le climat rigoureux de l'hiver alors que d'autres, retourneront à la terre, suivant le principe même du land art.

L'événement a été rendu possible grâce à une collaboration de premier plan de la part de Desjardins Caisse de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire.



Bruno Tassé, *Rhizome géométrique*
Land art Mont-Saint-Hilaire 2010



Daniel Auclair, *ArBleu*,
Land art Mont-Saint-Hilaire 2010



Œuvre Coup de cœur du public 2010
Alastair Heseltine, Turn around,
Land art Mont-Saint-Hilaire 2010

Crédits photos (3) : Marise Vitti